



Projet de deliberation

Conseil Municipal du jeudi 14 novembre 2019

Finances n°2019-100: Subvention à l'Association d'Aide à domicile

Monsieur le Maire expose :

L'Association d'Aide à Domicile située à Annemasse a sollicité la commune comme chaque année pour une demande de participation financière aux heures effectuées en 2018 par l'Association en direction des personnes bénéficiaires habitant sur AMBILLY.

Pour 2018 le nombre d'heures effectuées s'élève à 9708 heures et l'Association nous sollicite à hauteur de 7933 euros.

Compte-tenu de l'intérêt pour la collectivité de voir les personnes âgées ou en difficulté bénéficier des actions de l'Association d'Aide à Domicile, il est proposé au conseil Municipal d'allouer une subvention à l'Association d'un montant de 7 933 euros.

La dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours